



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue par visioconférence, lundi 3 mai 2021 à 14 h conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 et ses amendements, la présente séance se tient sans la présence du public.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs M. Gérard Bouthot, M. Johnny Izzi, M. Raymond Paquette, M. Alain Paquin et M. Steve Robitaille quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, maire.

Le conseiller M. Michel Vanier est absent.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général et secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
5. DIRECTION GÉNÉRALE
6. FINANCES
7. BÂTIMENTS & CONSTRUCTION
 - 7.1 Dépôt - rapport inspecteur
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
9. URBANISME EN ENVIRONNEMENT
10. ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC
11. LOISIRS, TOURISME ET CULTURE
12. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE
13. AFFAIRES NOUVELLES
14. COMPTES DU MOIS
 - 14.1 DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2021
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue par visioconférence, lundi 3 mai 2021 à 14 h conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020 et ses amendements, la présente séance se tient sans la présence du public.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs M. Gérard Bouthot, M. Johnny Izzi, M. Raymond Paquette, M. Alain Paquin et M. Steve Robitaille quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, maire.

Le conseiller M. Michel Vanier est absent.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur général et secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12168-05-03

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mai 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mai 2021.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

12169-05-03

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021.

5 DIRECTION GÉNÉRALE

12170-05-03

5.1 Remboursement taxe d'eau – lot 5 106 384

CONSIDÉRANT que le lot 5 106 384 abrite comme seule construction un bâtiment accessoire de type garage protégé par droits acquis ;

CONSIDÉRANT que ledit bâtiment ne bénéficie pas du service d'aqueduc ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité prélève, selon les données accessibles, une taxe d'eau pour ledit bâtiment depuis 2010 ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT que le règlement de taxation 474-2021 de la Municipalité prévoit une imposition d'une taxe d'eau pour les secteurs desservis avec immeuble construit ;

CONSIDÉRANT que le terme immeuble s'interprète par le sens de « bâtiment principal ».

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE REMBOURSER un montant de 1 270,16 \$ correspondant à la taxe d'eau prélevée de 2010 à aujourd'hui au matricule du lot 5 106 384.

12171-05-03

5.2 Autorisation de signature – Entente d'Emplois Été Canada

ATTENDU QUE le Canada a créé le programme Emplois d'été Canada, une composante de la Stratégie emploi et compétences jeunesse au titre de laquelle une aide financière peut être accordée aux employeurs pour encourager ceux-ci à embaucher des jeunes pour les aider à obtenir un emploi ou des compétences liées à la carrière ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Venise-en-Québec propose d'embaucher un ou des participants pour la saison estivale ;

ATTENDU QUE le Canada a convenu d'accorder une contribution financière à l'égard des coûts liés aux emplois au titre d'Emplois d'été Canada.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE CONVENIR à l'entente auprès du ministre de l'Emploi et du Développement social du Canada.

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité ladite entente.

12172-05-03

5.3 Emploi Été Canada – ouverture de postes étudiants

CONSIDÉRANT la réponse favorable pour deux emplois étudiants auprès du programme Emplois Été Canada 2021 ;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'ouverture de deux postes étudiants pour la saison estivale à raison de 15,90 \$ pour une durée de huit semaines.

12173-05-03

5.4 Amendement – résolution 12061-12-07 – modification de la date de la séance de novembre

CONSIDÉRANT que la résolution 12061-12-07 a fixé le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir la date de la séance de novembre pour que celle-ci puisse avoir lieu après le 7 novembre 2021, date d'élection générale, comme la Loi le stipule.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



D'AMENDER la résolution 12061-12-07 de manière à ce que la séance du conseil de novembre ait lieu le 15.

12174-05-03

5.5 Autorisation – table de sensibilisation – Organisme de bassin versant de la Baie Missisquoi

CONSIDÉRANT que l'Organisme de bassin versant de la Baie Missisquoi désire procéder à des activités de sensibilisation pour les espèces exotiques envahissantes et pour la tortue molle à épines en collaboration avec le Zoo de Granby.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'Organisme de bassin versant de la Baie Missisquoi et son partenaire l'utilisation du parc Jameson pour l'établissement de leur kiosque de sensibilisation qui aura lieu le 17 juillet ou 18 juillet 2021.

12175-05-03

5.6 Dépôt - audit de conformité – rapport d'audit portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal

CONSIDÉRANT l'exercice effectué par la Commission municipale du Québec portant sur la conformité du processus de formation obligatoire en éthique et déontologie pour l'ensemble des élus municipaux.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

QUE CE conseil atteste du dépôt du rapport d'avril 2021 mentionnant les résultats de l'examen d'audit et s'en déclare satisfait.

12176-05-03

5.7 Octroi de contrat – Cain Lamarre

CONSIDÉRANT le soutien requis pour interpréter et défendre l'application réglementaire de la Municipalité de Venise-en-Québec ;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à la firme Cain Lamarre pour assurer le traitement et suivi du dossier du Port de plaisance, plus spécifiquement pour les matricules 3293-47-5388, 3293-47-5953 et 3293-47-0590.

D'AUTORISER le directeur général à payer la totalité des honoraires professionnels engagés et à venir relatif au présent contrat.

6 FINANCES

12177-05-03

6.1 Autorisation de paiement – Groupe Synergis – projet du Sentier de la nature

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement à Groupe Synergis pour un montant de 8 983.25 \$ plus les taxes applicables dans le cadre du projet du Sentier de la Nature.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



12178-05-03

6.2 Dépôt – rapport de transferts budgétaires – avril 2021

Le conseil prend acte du dépôt du rapport de transferts budgétaires du mois d'avril 2021.

12179-05-03

6.3 Autorisation – remboursement au fonds de roulement

CONSIDÉRANT que le conseil a emprunté au fonds de roulement pour les projets 09-2018, 2020-1, 2020-3, 2020-5 tel que le permet l'article 1094 du *Code municipal du Québec* ;

CONSIDÉRANT qu'il y a d'autres emprunts antérieurs au Fonds de roulement et que ceux-ci se doivent d'être remboursés en vertu des prescriptions de la loi ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au remboursement pour les dépenses engendrées lors de l'exercice 2020.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

DE REMBOURSER au fonds de roulement le montant de 70 260,12 \$.

7 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

7.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – mars 2021

Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1er au 30 avril 2021.

12180-05-03

7.2 Autorisation - demande de soumission publique relative à un contrat de construction - maison des jeunes

CONSIDÉRANT la volonté du conseil délocaliser la maison des jeunes. Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'ouverture d'un appel public d'offres relatif à la construction de la maison des jeunes selon le plan préparé par la firme Réal Boulanger Design datée d'avril 2021.

12181-05-03

7.3 Octroi de contrat – Nivelage et Terrassement Verdura Inc – installation du pavé uni – marché public

CONSIDÉRANT la nécessité de refaire l'aménagement des trottoirs du marché public;

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Nivelage et Terrassement Verdura Inc. pour l'installation de pavé uni au coût unitaire de 5,93 \$ le pied carré pour un montant maximal de 44 475 \$ plus les taxes applicables le tout comme défini dans la soumission du 21 avril 2021.

12182-05-03

7.4 Octroi de contrat – Iberville Brique & Pierre – achat de pavés unis – marché public

CONSIDÉRANT la nécessité de refaire l'aménagement des trottoirs du marché public;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Iberville Brique & Pierre pour l'achat de 7 500 pieds carrés de pavé-unis au coût unitaire de 3,41 \$ pour un total de 25 603,44 \$ plus les taxes applicables le tout comme défini dans la soumission du 14 avril 2021.

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE

12183-05-03

8.1 Autorisation de signature – entente portant sur la station d'air avec les autres municipalités

ATTENDU QUE les corporations municipales faisant partie de l'entente, désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec et 468 et suivants de la Loi sur les Cités et Villes pour conclure une entente pour l'utilisation d'une station d'air respirable.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité les ententes relatives à l'utilisation de la station d'air respirable auprès des municipalités de Clarenceville, Saint-Armand et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

12184-05-03

8.2 Motion de remerciement – M. Benoît Pagé

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

DE DÉCERNER une motion de remerciement à M. Benoît Pagé pour les quatre années services rendus auprès du service de Sécurité Incendie à titre de pompier volontaire et de lui souhaiter une bonne continuation.

12185-05-03

8.3 Embauche – nouvelles recrues – service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie de Venise-en-Québec intervient sur le territoire par des pompiers volontaires ;

CONSIDÉRANT QUE pour atteindre une force de frappe suffisante, il est requis d'augmenter le bassin de pompiers ;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables du directeur du SSI de Venise-en-Québec.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

DE PROCÉDER à l'embauche de M. Daniel Williams et de M. Simon Lavoie à titre de pompier volontaire, le tout selon les conditions de la politique salariale en vigueur.

8.4 Dépôt – procès-verbal de la réunion du 10 décembre – comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2020 du comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



9 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

12186-05-03

9.1 Règlement sur les PIIA – projets de constructions

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :

- 151, 25^e Rue Est – construction bâtiment principal ;
- 220, 19^e Avenue Ouest – construction bâtiment principal ;
- 220, 20^e Avenue Ouest – construction bâtiment accessoire ;
- 220, avenue Venise Est – agrandissement bâtiment principal ;
- 222, 19^e Avenue Ouest – construction bâtiment principal ;
- 391, avenue Champlain – construction bâtiment principal ;
- 433, avenue Venise Ouest – construction bâtiment accessoire ;
- 521, 17^e Avenue Est – construction bâtiment principal ;
- 561, avenue Venise Ouest – construction bâtiment accessoire ;
- 598, avenue de la Pointe-Jameson – construction bâtiment accessoire ;
- 659, avenue Missisquoi – construction bâtiment accessoire ;
- 77, avenue Venise Est – rénovation bâtiment accessoire ;
- 351, 23^e Avenue Est – rénovation bâtiment principal.

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que les projets sont conformes à la réglementation municipale.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les projets tels que définis dans le préambule.

12187-05-03

9.2 Dérogation mineure – lot 5 106 774

CONSIDÉRANT que cette résolution aura pour effet de rendre réputée conforme lot à être créé à partir du lot 5 106 774 et qui aura une profondeur de 22,86 mètres au lieu de 30 mètres dans la zone Ha-35, soit la même profondeur que le lot 5 106 774 situé au 159, 25^e Rue Est ;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ACCORDER la dérogation mineure pour le lot 5 106 774.

12188-05-03

9.3 Dérogation mineure – lot 5 106 493

CONSIDÉRANT cette résolution aura pour effet de rendre réputée conforme une réduction de la profondeur de lot à 29,49 mètres au lieu de 30 mètres sur le lot 5 106 493 situé au 383, 15^e Avenue Est ;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ACCORDER la dérogation mineure pour le lot 5 106 493.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



9.4 Avis de motion – projet de règlement 476-2021 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

Le conseiller Gérard Bouthot donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors de la prochaine assemblée de conseil le règlement 476-2021 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

12189-05-03

9.5 Adoption - projet de règlement 476-2021 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

ATTENDU que la Municipalité de Venise-en-Québec a adopté en 2010 le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 352-2010 ;

ATTENDU que le règlement 352-2010 doit être remplacé afin de refléter les nouveaux besoins et objectifs de la Municipalité.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le projet de règlement 476-2021 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

12190-05-03

9.6 Nomination – autorité compétente – application des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec a confié un mandat à la firme Gestim Inc. pour le service d'inspection municipale.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

DE NOMMER M. Hubert Arseneault pour qu'il soit autorisé, en tant que fonctionnaire désigné, à agir à titre d'inspecteur municipal en bâtiment et de responsable de l'émission des permis, et ce, pour l'année 2021.

10 ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC

11 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

12191-05-03

11.1 Autorisation – fermeture de la 14^e Avenue Ouest – saison estivale

CONSIDÉRANT la demande de la SITE conjointement avec la Galerie du Lac afin de créer une place des artistes durant la saison estivale.
Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la fermeture de la 14^e Avenue Ouest pour la circulation automobile, de la route 227 à la 24^e Rue Ouest, et ce, du 1^{er} juin au 6 septembre inclusivement.

12192-05-03

11.2 Appuie – CRSQV - projet « Cinéma plein air mobile »

ATTENDU QUE le projet répond à un besoin exprimé par les citoyens de l'ensemble du territoire rural de la MRC du Haut-Richelieu lors d'un sondage citoyen mené par le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV) ;

ATTENDU QUE le projet est une activité multigénérationnelle et qu'il



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



offre davantage d'inclusion, principalement auprès des aînés du territoire rural de la MRC du Haut-Richelieu ;

ATTENDU QUE le projet se veut commun et vise à favoriser la participation à des activités de loisir ;

ATTENDU QUE le projet permet de placer le développement social au cœur de la vitalité ;

ATTENDU QUE le projet implique la participation de l'ensemble des municipalités rurales du territoire de la MRC du Haut-Richelieu ;

ATTENDU QUE le projet propose un plan de financement approprié ;

ATTENDU QUE la municipalité de Venise-en-Québec est intéressée à participer au projet conditionnellement à l'obtention du financement tel que proposé dans le projet.

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'APPUYER l'initiative du CRSQV de demander de l'aide financière via des programmes de subventions gouvernementales et de commandites pour la réalisation du projet.

12192-05-03

11.3 Appuie – CRSQV - projet « Achat de bancs et des fontaines pour boire »

ATTENDU QUE le projet répond à un besoin exprimé par les citoyens de l'ensemble du territoire rural de la MRC du Haut-Richelieu lors d'un sondage citoyen mené par le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV) ;

ATTENDU QUE le projet vise à encourager les aînés à profiter du plein air et de pouvoir marcher de façon sécuritaire dans les parcs et les endroits permettant de pratiquer la marche ;

ATTENDU QUE le projet a pour but principal de favoriser l'activité physique et permettre aussi aux aînés ayant une moins bonne capacité physique de profiter d'endroit pour se reposer le long de leur trajet ;

ATTENDU QUE le projet permet de placer le développement social au cœur de la vitalité ;

ATTENDU QUE le projet propose un plan de financement approprié ;

ATTENDU QUE la municipalité de Venise-en-Québec est intéressée à participer au projet conditionnellement à l'obtention du financement tel que proposé dans le projet.

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'APPUYER l'initiative du CRSQV de demander de l'aide financière via des programmes de subventions gouvernementales et de commandites pour la réalisation du projet.

12193-05-03

11.4 Autorisation – Marche contre le cancer - Vélo Québec

CONSIDÉRANT que Vélo Québec a approché la Société d'initiatives touristiques et économiques du lac Champlain concernant un projet de circuit de marche avec une halte-dîner ;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



CONSIDÉRANT que Vélo Québec s'attend à accueillir entre 500 et 700 participants ;

CONSIDÉRANT que cette initiative mise sur la lutte contre le cancer. Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la tenue l'événement qui se tiendra le 21 et le 22 août 2021 ;

D'AUTORISER la circulation à pied sur la route 202 conditionnellement à ce que les mesures de sécurité nécessaires soit mises en place et que la Sûreté du Québec soit avisée ;

D'AUTORISER la fermeture au public, autre que celui de l'événement, au parc Jameson pour les journées du 21 et 22 août.

12 TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

12194-05-03

12.1 Autorisation de signature – convention pour contrat de travaux d'entretien printemps/été – ministère du Transport du Québec

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la Municipalité de Venise-en-Québec afin de réclamer le transfert de responsabilité relatif à certains travaux de voirie relevant du ministère du Transport du Québec (MTQ) ;

CONSIDÉRANT la convention contractuelle du 22 mars 2021 rédigé par le MTQ.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER les conditions de la convention contractuelle du MTQ pour un montant de 8 523,99 \$ couvrant tous les frais encourus pour l'ensemble de l'exécution des travaux et responsabilités énumérés, et ce, jusqu'au 31 mars 2022 avec deux années d'option de renouvellement ;

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tout document donnant effet à la présente résolution.

13 AFFAIRES NOUVELLES

12195-05-03

13.1 Inscription – M. Raymond Paquette – « Le télétravail : le futur est à nos portes »

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'inscription de M. Raymond Paquette au webinaire de la Fédération québécoise des Municipalités intitulé « Le télétravail : le futur est à nos portes » pour un montant de 67,50 \$ plus les taxes applicables.

14 COMPTE DU MOIS

12196-05-03

14.1 Déboursés du mois d'avril 2021

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois d'avril 2021, présentés sur la liste des déboursés déjà



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



approuvés pour un montant de 136 938,72 \$.

D'APPROUVER les dépenses de 10 328,49 \$ présentées sur la liste des déboursés à approuver.

D'ENTÉRINER les engagements pour un montant de 5 147,94 \$ présentés sur la liste des engagements.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

12197-05-03

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée à 14 h 30.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Jacques Landry
Maire

Frédéric Martineau
Directeur général, Secrétaire-
Trésorier

Frédéric Martineau
Directeur général, Secrétaire-Trésorier

Je, Jacques Landry, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION
PAR LE CONSEIL.**



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



ANNEXE 1

<u>CHÈQUES</u>	<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>	<u>Comptes</u>
C2100114	VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	6 820,00 \$	02-370-00-951
C2100115	LA BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTÉE	1 656,90 \$	02-220-00-649
C2100116	DESRANLEAU RÉAL	100,40 \$	01-234-90-090
C2100117	GARAGE RAYMOND INC.	15,53 \$	02-320-00-526
C2100118	GARAGE YVES ST-LAURENT	71,28 \$	02-320-00-525
C2100119	iHR	204,09 \$	02-130-00-414
C2100120	LES ENTREPRISES FOBROCO INC.	951,99 \$	02-415-60-521/02-415-10-521
C2100121	JAGUAR MÉDIA	327,68 \$	02-190-00-494
C2100122	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	694,89 \$	02-702-30-670
C2100123	MARTINEAU FRÉDÉRIC	648,56 \$	02-130-00-212
C2100125	POMPEX INC	1 226,21 \$	02-415-60-521
C2100126	PNEUMATIQUE O.C.C INC.	333,66 \$	02-220-00-522
C2100127	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	622,08 \$	02-220-00-331
C2100128	RG TECHNILAB	281,69 \$	02-220-00-526
C2100129	RYAN NATALIE	97,00 \$	02-190-00-610
C2100130	RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE	31,86 \$	02-702-30-670
C2100131	SOLUTION BUROTIC 360	437,36 \$	02-190-00-517
C2100132	CAUCA	682,95 \$	02-220-00-331
C2100133	INFLATABLE TENT	1 338,31 \$	02-320-00-526
L2100125	CMP MAYER INC.	494,39 \$	02-220-00-650
L2100126	COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	15 737,21 \$	02-413-00-640-01
L2100127	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ET FILS	622,83 \$	02-220-00-525/02-320-00-525
L2100128	G.M.A.C.	518,26 \$	02-610-00-515
L2100129	HYDRO QUÉBEC	6 021,47 \$	DIVERSES
L2100130	MARCHÉ VENISE	78,67 \$	02-190-00-610
L2100131	PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	29,12 \$	02-320-00-526
L2100132	POMPEX INC	634,28 \$	02-415-60-521
L2100133	PUROLATOR INC.	11,02 \$	02-130-00-321
L2100134	RCAP LEASING	965,79 \$	02-130-00-517-01
L2100135	TÉLUS	128,59 \$	02-610-659/02-220-331/02-320-331
L2100136	XITTEL INC.	183,79 \$	02-701-50-522
L2100142	AG & CIE ATELIER CRÉATIF ET BOUTIQUE INC	402,41 \$	023-701-90-996
L2100143	BORDO, LANA	650,00 \$	02-190-00-522/02-701-50-522-07
L2100144	COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	1 264,73 \$	02-413-00-640-01
L2100145	CENTRE DE LA NATURE DU MONT SAINT-HILAIRE	2 043,11 \$	02-610-00-410
L2100146	EUROFINS / ENVIRONEX	693,59 \$	02-413-00-444/02-414-00-444
L2100147	GARAGE LÉO LORD	321,93 \$	02-220-00-526
L2100148	HYDRO QUÉBEC	2 823,05 \$	DIVERSES
L2100149	JLD-LAGUË	23,62 \$	02-320-00-526
L2100150	L'HOMME ET FILS ENR	1 002,84 \$	DIVERSES
L2100151	LA CAPITALE ASS.ET GEST. DU PATRIMOINE	2 011,77 \$	DIVERSES
L2100152	LLANOS GLECYL MAY	140,00 \$	02-701-20-522-02
L2100153	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	25 487,20 \$	02-451-10-446+
L2100154	MEUNERIE NORMAN GAMACHE INC.	64,36 \$	02-470-00-499
L2100155	NETTOYEUR MARTIN	303,87 \$	02-190-00522/02-701-20-522-02
L2100156	PAPETERIE COWANSVILLE	758,84 \$	02-130-00-670-01
L2100157	PUROLATOR INC.	5,51 \$	02-130-00-321
L2100158	SAUVE-GARDE NATURE	80,00 \$	02-47000-499
L2100159	SUPER SOIR	1 258,61 \$	02-320-00-631/02-220-00-631
L2100160	TÉLÉBEC LTÉE	130,26 \$	02-622-00-331
L2100161	THIBAUT & ASSOCIÉS	977,29 \$	02-220-00-526
L2100162	TOILETTES SUPRA	114,98 \$	02-701-50-522
L2100163	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	302,88 \$	58-140-00
L2100164	DESJARDINS	150,00 \$	02-130-00-496
L2100165	PROANIMA	1 285,50 \$	02-690-00-499
L2100168	DESJARDINS SERVICE DE PAIE	241,42 \$	02-130-00-497
L2100169	ADMQ	569,13 \$	02-130-00-494
L2100170	DESJARDINS SERVICE DE PAIE	65,54 \$	02-130-00-497



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



L2100171	DESJARDINS SERVICE DE PAIE	72,23 \$	02-130-00-497
L2100172	DESJARDINS SERVICE DE PAIE	40,36 \$	02-130-00-497
	SALAIRES MENSUEL(27-03/24-04)	51 167,57 \$	
	GMAC mars	518,26 \$	02-610-00-515

136 938,72 \$

**A
APPROUVER**

LE GROUPE SYNERGIE **10 328,49 \$**

ENGAGEMENT

NI PRODUITS INC. 1 800,78 \$
 FAUCHAGE ANDRÉ PARIS 1 552,16 \$
 ECHO-TECH H2O INC, 1 795,00 \$

5 147,94 \$